



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



NUMÉRO DOUBLE
SPÉCIAL ÉTÉ 2010



www.saintcastleguildo.com

N°
24

juillet-août 2010

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 ST-CAST-LE GUILDO
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Le Projet d'Aménagement de développement durable	p 3
Les services administratifs	p 5
État civil	p 6
Permis de construire	p 6
Infos municipales	p 7
Le patrimoine	p 10
Les infos de l'Office de Tourisme	p 12
Les référents de quartier	p 13
Infos sportives	p 14
Infos pratiques	p 15
Actualité des associations	p 18
Renseignements utiles	p 19
Évènements	p 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M^{me} Marie Noelle BRIENT,
M^{me} Agnès DURAND

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
E-Mail : lletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :
Visuel fourni par la mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



Le mot du maire



Édito

L'édition de notre journal municipal d'été s'adresse traditionnellement à ceux qui viennent profiter pour quelques heures, pour quelques jours, pour la vie, des charmes de Saint-Cast Le Guildo.

C'est donc avec plaisir, qu'au nom de tous, je leur souhaite la bienvenue espérant qu'ils passeront parmi nous des moments agréables, gages d'excellents souvenirs.

Pas de réalisations d'importance cette année dans notre commune : on ne peut inaugurer un port tous les ans !!!

Le port, justement, se porte bien... les places sont très prisées et malheureusement beaucoup de demandes n'ont pu être satisfaites. Le projet d'aménagement de la zone portuaire est à l'étude : un partenariat positif entre la commune et la CCI concessionnaire désigné par le département.

La construction de la capitainerie se poursuit et la partie sanitaire est en service depuis le 1^{er} juillet 2010. Elle permet d'accueillir dans de bonnes conditions les bateaux-visiteurs.

Les études concernant d'autres équipements annoncés (résidence de tourisme, rénovation de la salle d'Armor, école et restaurant scolaire...) suivent leur cours et l'été 2012 sera probablement riche en nouveautés.

Le long travail d'instruction du Plan Local d'Urbanisme est en marche.

Cet été 2010, Saint-Cast Le Guildo vous offrira des routes réaménagées dans un souci environnemental et pour la sécurité de tous.

Le dynamisme de Saint-Cast Le Guildo ne s'exprime pas uniquement en termes d'aménagement et d'équipement, mais aussi dans notre volonté d'organiser des moments festifs et de partage. L'offre estivale 2010 est abondante et variée.

En complément des animations proposées par l'Office du Tourisme, tous les quartiers de notre commune se mobilisent pour se faire mieux connaître.

Jean FERNANDEZ
Maire de Saint-Cast Le Guildo

CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR

Félicitations à Monsieur Joseph BLIVET qui a été nommé chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur au titre du Ministère de la Défense. Sa distinction lui a été remise le 18 juin par Monsieur Daniel ROYAN.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU 2^E TRIMESTRE 2009

Le recueil des actes administratifs du 1^{er} semestre 2010 est consultable au secrétariat de la Direction Générale des Services.

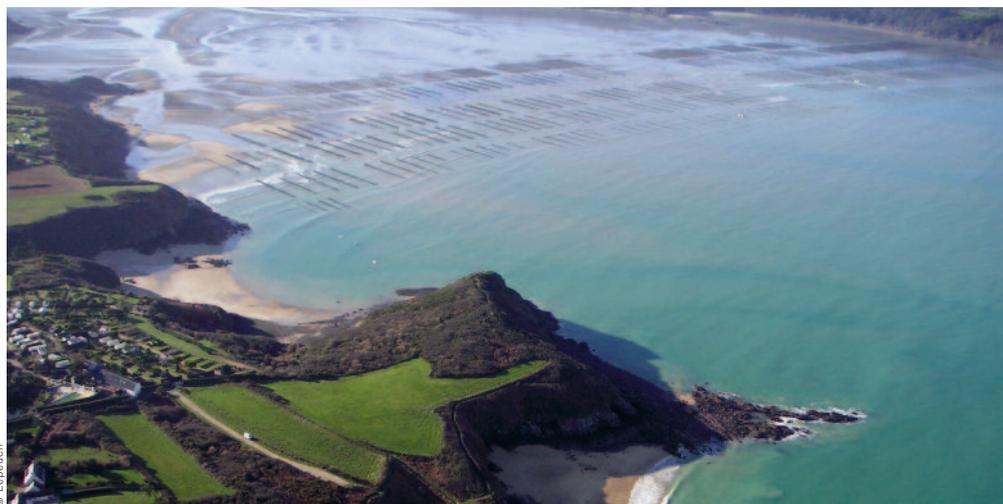
Pascale OCTAVE-ROLLAND - Directrice Générale des Services



Le dossier du mois : (P.A.D.D.)

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pièce nécessaire au Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), a pour fonction de présenter le projet communal pour les années à venir. Les orientations d'aménagement et d'urbanisme qu'il définit se traduisent ensuite au niveau du règlement et du plan de zonage. Depuis plusieurs mois (et notre journal municipal s'en est fait l'écho à plusieurs occasions), les études et réflexions liées à ce document se sont déroulées. Une première synthèse a été présentée lors d'une réunion publique le 26 mai dernier. L'ensemble du document est disponible à l'affichage, en Mairie. Il est ainsi accessible sur le site internet, rubrique : informations municipales. Vous trouverez ci-après les extraits principaux.



© Le parich

Saint-Cast Le Guildo est une commune possédant un patrimoine paysager, hydrologique et écologique de valeur.

I. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

SITUATION ET ENVIRONNEMENT

- Une commune littorale présentant 17 km de façade maritime.
- Un territoire de 23,5 km² hétérogène marqué par une dispersion de l'habitat et des sites.
- Commune possédant un patrimoine paysager, hydrologique

et écologique de valeur.

- Une commune bipolaire sans existence locale autre qu'officielle, issue de la fusion de Saint-Cast et de Notre Dame du Guildo en 1971.

DÉPLACEMENTS

- Commune éloignée des grands axes de circulation (RN 12 et RN 176).
- Un trafic routier majoré de 65 % et une capacité de stationnement insuffisante

en périodes estivale et de vacances.

- Un port en eau profonde d'un accès routier difficile.
- Un relief et une organisation urbaine qui privilégient l'usage automobile, laissant peu de place aux circulations douces.

UNE STRUCTURE URBAINE ÉCLATÉE ET UN PATRIMOINE BÂTI ABONDANT ET DIVERSIFIÉ

UNE ÉCONOMIE Tournée VERS LE TOURISME BALNÉAIRE

- Le tourisme première activité économique communale, orienté « familial » mais un fonctionnement saisonnier.
- Une offre commerçante saisonnière concentrée dans le secteur des Mielles.
- La part de la population active dans la population totale est limitée du fait d'une forte proportion de retraités.

DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES : DES DÉSÉQUILIBRES IMPORTANTS

- Un cadre de vie attirant une importante population permanente de retraités.
- Des effectifs d'enfants scolarisés sur la commune en baisse depuis 2004.
- Des résidences secondaires qui représentent 62 % des logements d'où une sous occupation chronique des logements.
- Une commune à 2 vitesses :



Le dossier du mois : (P.A.D.D.)

en été, 30 000 habitants contre seulement 3500 en hiver.

II. LE PADD

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Cast le Guildo se décline en cinq grandes orientations.

1/UN SITE NATUREL A PRÉSERVER

- Protéger les sites naturels de la commune
- Identifier et protéger les zones humides
- Favoriser la biodiversité et la qualité de l'eau en mettant en place la trame verte et bleue à l'échelle communale
- Identifier, protéger et valoriser les sites remarquables (par exemple l'étang de Beaulieu, le Bois Bras, la colonne, fontaines, lavoirs, puits, etc.) ou bâtiments originaux de qualité, marqueurs d'identité: églises, chapelles, moulins, manoirs, villas, hôtels, etc.



Identifier, protéger et valoriser les sites remarquables (par exemple l'étang de Beaulieu, le Bois Bras, la colonne, fontaines, lavoirs, puits, etc.)

- Développer et maintenir les itinéraires de randonnée proposés dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- Prévoir des places de stationnement de proximité pour les camping-cars
- Informer, par des moyens cohérents, adaptés et normalisés
- Respecter les atouts naturels du littoral

2/UNE COMMUNE VIVANTE ET SOLIDAIRE

- Développer l'offre de logements pour favoriser l'accueil de ménages jeunes et/ou modestes et le renouvellement de la population
- Accompagner le vieillissement de la population par des structures adaptées
- Assurer la mixité sociale
- Proposer des équipements de qualité à la population

3/UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISÉ ET HARMONIEUX

- Conserver une taille hu-

maine: stabilisation de la population autour de 5000 habitants en 2050

- Développer les agglomérations et villages
- Mettre en place des coupures d'urbanisation
- Favoriser l'urbanisation des dents creuses dans les agglomérations, villages et hameaux structurés
- Définir des règles urbaines et architecturales simples et cohérentes
- Repenser l'accès à la commune par le raccordement à la RD 786 et prévoir le désenclavement du port (rocade Nord). Sécuriser voire modifier ou créer certains axes et intersections
- Améliorer les capacités de stationnement dans le quartier des Mielles et la qualité des espaces publics
- Prévoir des réserves foncières pour maîtriser l'avenir

4/DÉVELOPPER UNE APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'URBANISME

- Limiter les déplacements et promouvoir des modes de déplacements alternatifs
- Économiser l'énergie et améliorer sa gestion
- Faire de la gestion de l'eau un enjeu majeur pour la promotion de la ville durable
- Préserver les paysages et la biodiversité
- En association avec la Communauté de Communes du pays de Matignon définir

une politique de gestion des déchets adaptée à un site touristique.

- Maîtriser les effets des nuisances sonores

5/UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN PRIORITÉ TOURNE VERS LA MER

- Affirmer le tourisme comme première ressource de la commune
- Dynamiser les activités liées à la pêche et à la conchyliculture



Dynamiser les activités liées à la pêche et à la conchyliculture

- Aménager les terre-pleins portuaires
- Aménager une nouvelle zone d'activités en liaison avec le nouveau port
- Renforcer la vocation commerciale de l'entrée de l'agglomération de Saint-Cast (RD 13)
- Favoriser le commerce et les services de proximité au centre de Saint-Cast
- Maintenir les activités sur le site actuel de la Haute Lande
- Préserver l'activité agricole

La Rédaction
(en liaison avec
Francis HEBANT
Adjoint au Maire,
chargé de ce dossier)



CELLES ET CEUX QUI SONT AU SERVICE DES CASTINS ET GUILDOCÉENS

CLIN D'ŒIL SUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS

La Collectivité dispose de services administratifs pour assurer, en application des décisions des Elus, la réalisation des projets et la gestion quotidienne de la Commune. Chaque jour, des professionnels travaillent avec un objectif commun : assurer et optimiser la qualité de vie de chaque habitant.



L'équipe des Services Administratifs de Saint-Cast Le Guildo

L'ORGANISATION DES SERVICES :

La Direction Générale des Services : Sous la direction du Maire, la Directrice Générale des Services, M^{me} Pascale OCTAVE ROLLAND coordonne, organise et assure les services communaux pour la mise en œuvre des orientations et des décisions des Élus.

La Direction générale des services regroupe :

• Le pôle du secrétariat des Élus et de la DGS comprend :

M^{me} Véronique SOUVAY, Responsable du Service, M^{me} Valérie FANOUILLE, M^{me} Agnès DURAND et M^{lle} Lucie POAC.

L'activité de ce service est

transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la commune. Il a en charge la gestion de divers domaines à caractère juridique ou réglementaire (gestion administrative de la Commune, secrétariat et préparation de l'assemblée municipale, compte rendu des conseils municipaux et de diverses commissions, contentieux, courrier, arrêtés, contrôle de légalité, bulletin municipal, mise à jour du site internet...)

• le pôle des finances

Il assure la fonction comptable et financière de la Collectivité : gestion des recettes et des dépenses, élaboration et suivi du budget général et des budgets

annexes. Il est composé de : M^{me} Christelle GAUTIER, Responsable du service et M^{lle} Jessica PRUD'HOM

• le pôle de l'urbanisme

Il accueille, répond aux usagers et contrôle la recevabilité des demandes d'autorisation de travaux, permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, etc... en s'appuyant notamment sur le plan local d'urbanisme.

Il est composé de :

M^{me} Annick GROUAZEL, M^{me} BEREZAY Florence et M^{me} Annick WAROT

Le service est fermé au public le mardi après-midi.

• Le pôle des

"Ressources Humaines"

Il assure plusieurs missions :

Informations Pratiques :

MAIRIE DE SAINT-CAST LE GUILDO

2 bis, rue de la Colonne
22380 SAINT CAST
LE GUILDO

Tel : 02.96.41.80.18

Fax : 02.96.41.98.08

Email : mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h

du mardi au vendredi : de 9h à 12h

et de 14h à 17h

samedi : de 9h30 à 12h

MAIRIE ANNEXE DU GUILDO

Rue Joseph Rouxel
22380 SAINT CAST
LE GUILDO

Tel : 02.96.41.07.07

Fax : 02.96.41.29.20

Email : mairie.guildo@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

mercredi : de 9h à 12h

samedi : de 10h à 12h



CELLES ET CEUX QUI SONT AU SERVICE DES CASTINS ET GUILDOCÉENS (suite)

administration du personnel, gestion des carrières, affaires scolaires, suivi du plan de formation... M^{me} Nicole BOURGET, Responsable du service et M^{lle} Lucie POAC

Le pôle de l'État-Civil

Il délivre les actes civils et les divers documents administratifs. À l'Hôtel de Ville, la Responsable, M^{me} Sylvie NOEL assure également d'autres compétences telles les élections, l'action sociale, le standard téléphonique...

La Mairie annexe du Guildo

M^{me} Isabelle BINET est affectée à l'accueil et exécute les mêmes tâches que M^{me} NOEL. De plus elle a en charge la comptabilité de la Cuisine Centrale, la cantine, gestion du cimetière du Guildo, gestion des salles communales du Guildo, ainsi que l'Agence Postale (le matin).

La Police Municipale:

La Police Municipale exerce

les missions de prévention et de médiation auprès de la population de Saint-Cast le Guildo, ainsi que l'assistance aux personnes. Elle se charge également de faire respecter les arrêtés du maire. Elle assure une surveillance générale des bâtiments et lieux publics (marchés, stationnement, écoles, bâtiments publics, urbanisme...) et prend en charge la sécurité des manifestations de la ville. Ce service est assuré par M. Yvonnick DUBOIS, assisté

de M. Damien JAN Agent de Surveillance de la Voie Publique- (ASVP).

Le pôle gestion diverse:

droits de place, taxe de séjour, cimetière de Saint-Cast, mouillages de la Fresnaye, transport scolaire... est assuré par M^{lle} Michèle PIERRE.

Pascale
OCTAVE ROLLAND
Directrice Générale
des Services



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 26 mai 2010 : Louis KERGUILLÉC**
6 rue de la Corniche en l'Isle
- **Le 9 juin 2010 : Yuna DAUGUET**
12 Bd Duponchel

POUR LE MEILLEUR :

- **Le 5 juin 2010 : Jennifer LEMARCHAND et Ronan TOFFIN** - 77 rue des Nouettes
- **Le 12 juin 2010 : Isabelle VILCOT et Vincent CORDIER**
73 bis rue des Nouettes
- **Le 19 juin 2010 : Sarah DEPARTOUT et Sébastien BRIAND** 29 bis rue de la Ville Norme
- **Le 19 juin 2010 : Géraldine LAMIRAND et Gilles RETIF**
rue de Villeneuve

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 26 avril 2010 : René LOIRAT – 95 ans**
Boulevard de la Côte d'Emeraude
- **Le 29 avril 2010 : Jean-Claude BLANQUET– 65 ans**
décédé à Toulouse



PERMIS de CONSTRUIRE

P.C.10C0041 déposé par M. VESSIERE Gilles, 8, Bd de la Mer, pour la rénovation et la surélévation d'une maison individuelle

P.C.09C0124 déposé par la SCI PAVY, 32, rue du Port Jacquet, pour l'extension d'un hôtel

P. C 10C0015 déposé par M. QUEYROUX Patrick, 7 rue de la Ville Orien, pour la construction d'un préau.

Autorisation de Travaux déposé par M^{me} GARNIER Michèle, Restaurant CHEZ JULES, pour la pose d'une peinture sur la façade

P.C.10C0028 déposé par M. et M^{me} PATIENCE Michel, rue du Heume : construction d'une maison individuelle

P.C.10C0039 déposé par M. DUPONT Ghislain, chemin des Coquelicots, pour la construction d'une maison individuelle

P.C.10C0047 déposé par M. LECLERC Pierre et M^{lle} JOSSET Angélique, rue de Sainte Brigitte, pour la construction d'une maison individuelle.

D.P.10C0056 déposée par M. GRIVAUD Olivier, Bd de la Côte d'Emeraude, pour un abri de jardin

D.P.10C0057 déposée par M. VIEILLOT Gérard, 26, rue des Nouettes, pour un abri de jardin

D.P. 10C0069 déposé par M. VALLEE Pascal, rue du Guébriand, pour l'extension d'une maison individuelle

D.P. 10C0080 déposé par M^{me} RICHARD Madeleine, 24 rue de l'Isle, pour la pose d'une clôture.



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

FINANCES

DURÉE DES AMORTISSEMENTS DES ÉQUIPEMENTS DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE le mode d'amortissement, les durées d'amortissement, selon la nomenclature du tableau annexé et le seuil des biens de « faibles valeurs ».

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OFFICE DE TOURISME (INAUGURATION DU PORT)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée, (M. HERVÉ, M^{me} KERROMES, et M^{me} ISERN, membres du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme, ne participent ni au débat, ni au vote) à l'unanimité ÉMET un avis favorable à l'octroi de cette subvention.

SUBVENTION AU CLUB PENTHIEVRE AMITIÉ POUR L'ORGANISATION DU BAL DU 14 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité ÉMET un avis favorable. Cette subvention sera versée sur présentation de justificatifs

DISPOSITIF "TI-PASS" OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS AYANT SIGNE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité ÉMET un avis favorable.

TARIF D'ACCÈS AUX DOUCHES DE LA PISCINE MUNICIPALE POUR LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION "LES PINGOUINS CASTINS" A COMPTER DU 19 MAI 2010

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité FIXE à 1 € par personne le tarif d'une douche pour les adhérents de l'association « Les Pingouins Castins » à compter du 19 mai 2010.

GARANTIE D'EMPRUNT (P.L.A.I) ACCORDÉE A LA SA HLM LA RANCE – LOTISSEMENT DE PENTHIEVRE

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité ÉMET un avis favorable et AUTORISE le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité EST favorable.

PERSONNEL

CRÉATION D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) A COMPTER DU 25 MAI 2010 POUR UNE PÉRIODE DE 6 MOIS EN RENFORT DE LA POLICE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité AUTORISE la création d'un C.A.E à compter du 25 mai 2010 pour une durée de 6 mois et AUTORISE la signature de la convention avec l'État, représenté par Pôle Emploi

MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 14 DU 19 MARS 2010 RELATIVE A LA CRÉATION DE 2 CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI - A COMPTER DU 1^{er} AVRIL 2010

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité ÉMET un avis favorable

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SNSM – SAISON 2010

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire à signer, avec la SNSM :

- une convention confiant la surveillance de la plage et du plan d'eau à la SNSM pour la saison estivale 2010 (du 4 juillet au 29 août 2010)
- une convention fixant le montant de la subvention allouée à la SNSM pour l'aide à la formation des sauveteurs (6 € par jour de service par sauveteur) soit 1608 €

TRAVAUX

TRAVAUX SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ

A°) – DÉPOSE POTEAUX D'ÉCLAIRAGE

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE le projet de dépose des poteaux d'éclairage sur le site du lotissement « Bel Air ».

B°) - TRAVAUX D'ALIMENTATION HT/BT ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE le projet de desserte en électricité du lotissement Bel Air.

C°) – COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité DÉCIDE de confier au Syndicat Départemental d'Électricité la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique du lotissement « Bel Air ».



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

D°) – EXTENSION DE RÉSEAU BASSE TENSION – RUE DU BOIS ES LUCAS – LIEU-DIT "LE GALLAIS"

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE le projet d'extension basse tension pour l'alimentation en électricité de 3 gîtes ruraux situés rue du Bois es Lucas ; et AUTORISE le Maire à verser une participation au Syndicat Départemental d'Électricité, maître d'ouvrage des travaux.

E°) – CARREFOUR CROIX BRAS

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE la création d'un éclairage public au carrefour de la Croix Bras présentée par le S.D.E.

EXTENSION DE RÉSEAU BASSE TENSION - Lotissement de 4 lots - Rue de la Croix aux Merles

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE le projet d'extension basse tension pour l'alimentation en électricité de 4 lots situés rue de la Croix aux Merles ; et AUTORISE le Maire à verser une participation au Syndicat Départemental d'Électricité, maître d'ouvrage des travaux.

DIVERS

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR DEUX DEMANDES DE DÉROGATION AU PRINCIPE DE REPOS

A°) – SARL I.3.F « Ci-dessous »

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, Monsieur HEBANT concerné par cette affaire ne vote pas, par 24 Pour et 3 abstentions (M. COJEAN, M. MONTFORT + pouvoir de M. DUSFOUR) ÉMET un avis favorable.

B°) – EURL CLARION « Les Trouvailles »

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, par 24 Pour et 3 abstentions (M. COJEAN, M. MONTFORT + pouvoir de M. DUSFOUR) ÉMET un avis favorable

AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA C.C.I POUR LES MOUILLAGES DE LA GARDE

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité AUTORISE le Maire à signer le sous-traité d'exploitation du Port communal de la Garde annexé à la présente délibération.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON – CRÉATION D'UN POSTE DE 5^e VICE-PRÉSIDENT

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, par 24 voix et 3 abstentions (M. COJEAN, M. MONTFORT + pouvoir de M. DUSFOUR) ÉMET un avis favorable à la création du poste de 5^e Vice-Président

VALIDATION DU RÈGLEMENT DU SERVICE DES COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité VALIDE ce règlement.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DES CRIÉES

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité ÉMET un avis favorable.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉE PAR M. BAILBLÉ JEAN AU TITRE D'UNE INSTALLATION CLASSE

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité ÉMET un avis favorable

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL RANCE – COTE D'ÉMERAUDE (CŒUR ÉMERAUDE)

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletins secrets, par 3 voix pour, 15 voix contre, 7 bulletins blancs et 2 abstentions DÉCIDE de ne pas adhérer à C.O.E.U.R

TARIFS LOCATION DES CABINES DU PORT ANNÉE 2010

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité APPROUVE.

PROCÈS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF CONTENTIEUX PRÉSENTE PAR LA S.A.M MAR-LA PRÉVOYANTE ET M. RUIZ BRUNO

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité AUTORISE le Maire à confier ce dossier au Cabinet d'Avocats COUDRAY de Rennes.

PARTICIPATION DU CONSTRUCTEUR POUR NON RÉALISATION D'AIRE DE STATIONNEMENT – EXONÉRATION DES HÔTELS-RESTAURANTS POUR LES 2 PREMIÈRES PLACES A COMPTER DU 19 MAI 2010

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée, à l'unanimité EXONÈRE, à compter du 19 mai 2010, les hôtels-restaurants de la « participation du constructeur pour non-réalisation d'aire de stationnement » pour les deux premières places

PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D)

Monsieur HEBANT, Adjoint en charge de l'urbanisme, présente le document élaboré. Il tient à remercier les membres du groupe P.L.U ; de la Commission P.L.U, du Comité Patrimoine et de la Commission Environnement ainsi que les fonctionnaires territoriaux et, plus particulièrement,



Informations Municipales

Madame GROUAZEL qui ont, en plus de leur charge de travail, parfaitement géré ces différents dossiers.

PROCÉDURE DE CRÉATION D'UNE Z.A.C

Monsieur HEBANT, Adjoint en charge de l'Urbanisme, présente au Conseil Municipal la procédure.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2010

FINANCES

AFFAIRE N° 1 DIVERSE – EMPRUNTS 2010

Madame MICHEL, Adjointe au Maire en charge des Finances, a rappelé au Conseil Municipal les emprunts contractés au titre de l'exercice budgétaire 2010.

Quatre banques ont fait des propositions.

Le Conseil Municipal a demandé de négocier avec la BCME et la Caisse d'Épargne :

- la garantie de non revente à diverses banques
- les frais de commission (BCME)

A l'issue de ces négociations, le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter les emprunts auprès de la banque proposant le taux fixe le plus bas pour une durée de 15 ans.

AFFAIRE N° 1 – EMPRUNT DUAL - indexé sur le cours de change €/CHF (Franc Suisse)

Madame MICHEL informe le Conseil Municipal que le capital restant dû au 31 décembre 2009 est de 3495885,45 €. Elle rappelle l'historique de cet emprunt ayant fait l'objet de deux renégociations en mars 2006 et en février 2007.

Elle informe que le remboursement du capital s'effectue à chaque échéance annuelle à terme échu (au 01/07 de chaque année). Cet emprunt expirera le 1^{er} juillet 2035. Il est indexé sur le franc suisse. L'évolution de celui-ci est actuellement défavorable. La question de « cristalliser » (changer le mode d'indexation) se pose, sachant qu'alors des pénalités sont dues.

- 9 Conseillers se prononcent pour la cristallisation
- 16 Conseillers se prononcent pour l'attente
- 2 Conseillers ne se prononcent pas

COMMÉMORATION FREGATE LAPLACE

Exposition à RIANTEC

Chaque 16 septembre, la tragédie de la Frégate Laplace est commémorée (cérémonie le 12 ou 19 septembre 2010). Cette année, une exposition sera organisée courant septembre à RIANTEC (MORBIHAN), siège de l'association qui porte la mémoire de cet événement (de nombreux marins ayant péri, étaient originaires de RIANTEC). La Municipalité locale est partie prenante.

Pour enrichir cette exposition, il est fait appel à tous les castins et guildocéens qui possèderaient un objet, un témoignage et qui seraient d'accord pour le prêter quelques jours (une convention garantira la sécurité du processus).

Prendre contact avec la Mairie de RIANTEC- Monsieur Joël BOULARD – 02.97.33.98.10
mail : jboulard-mairie@riantec.com
En liaison avec Monsieur Henri BAUDET,

Jean-François GIRARD - Adjoint au Maire.

EXPOSITION Marc JOSSE

Du 26 juin au 30 octobre 2010
à la Galerie WALLPEPPER



Du 26 juin au 30 octobre 2010 la Galerie WALLPEPPER accueille l'exposition Marc JOSSE qui après le succès remporté à Paris, Vancouver et Calgary retrouve les paysages qui ont fait son inspiration d'origine.

**Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 16h à 20h (nocturne jeudi et samedi) 1, rue des ajoncs d'or 22 380 Saint Cast
Tel : 06 76 61 76 82 - www.wall-pepper.com**

**SAMEDI 21 AOUT 14H - 19H
ET DIMANCHE 22 AOUT 9H - 19H**

BALL TRAP À LA VILLE PICHET

ouvert à tous - Restauration sur place :
galettes saucisses, buvette...

Organisé par La SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-CAST



Le petit train de Saint-Cast ne siffle plus mais il a laissé des traces...

Le samedi 29 août 2009, une ballade en vélo est organisée par l'association des chemins de fer des Côtes du Nord sur l'ancienne ligne départementale Plancoët/Saint-Cast. À 10 heures, Denise Pouliquen, fille d'un conducteur de train de la ligne et Jacky Ollivro, Président de l'association donnent le départ d'un groupe d'une trentaine de cyclistes devant l'ancien dépôt de Plancoët.



Le terminus de l'Isle, place Anatole Le Braz.

DE PLANCOËT À SAINT-CAST LE GUILDO

Sous un soleil radieux, les vélos s'élancent sur le tracé assez bien conservé de la ligne soit 18,6 km de découverte et de promotion du patrimoine ferroviaire de notre région. Après avoir longé l'Arguenon par la D768, le groupe grimpe vers Créhen. Au premier arrêt à la halte de Créhen fort bien conservée et transformée en abri de jardin, une réception amicale des propriétaires qui offrent le café réjouit les participants.

La station suivante « Le Guildo » en Créhen permet d'admirer le château d'eau puis les extrémités de l'ancien pont mixte routier/ferroviaire détruit en 1974. Sur l'autre rive, la ballade se

poursuit en ND du Guildo sur le magnifique chemin de la Petite Suisse, devenue récemment une « voie verte » à la pente réelle et raisonnable. La rue suivante attire l'attention car elle est nom-

mée depuis peu « rue Harel de la Noë » en mémoire de l'ingénieur concepteur et constructeur de nos lignes départementales.

Au croisement de la route D19 près de la Croix aux Merles nous empruntons la Rue de la halte, bien nommée également car elle se rapporte à la halte de la Grohendais. Ici la voie, devenue route partagée/voie verte traverse une campagne verdoyante desservie à l'époque par la halte de l'Aubénière où subsiste un réservoir/château d'eau typique de l'architecture « Harel de la Noë », rectangulaire et agrémenté de briques rouges. Ce témoin rare mériterait une réhabilitation et une signalétique appropriée... À un kilomè-

tre à l'ouest se situait la halte de l'Hôpital.

La gare suivante est celle de Matignon qui a bénéficié d'une restauration récente à la faveur d'un changement de vocation: elle est devenue la bibliothèque municipale. Nous voici au 13^e kilomètre de la ligne, vers midi et nous sommes accueillis par les responsables de l'association des amis du passé du Pays de Matignon qui nous font bénéficier d'un petit exposé historique de ce site à la jonction des lignes de Plancoët et de Saint-Brieuc.

Après avoir traversé le bourg de Matignon via la Rue des promenades, nous empruntons la piste cycla-

ble Matignon/Saint-Cast, ancienne plate-forme de la voie, au milieu du Bois Bras, véritable poumon vert, très rafraichissant à cette époque de l'année.

Il nous reste à rejoindre les boulevards de Penthièvre et de la Côte d'Émeraude établis sur l'ancien tracé ferroviaire et bordés d'un couloir cyclable. Trois stations desservaient Saint-Cast (elles ont disparu en 1957): La gare de la Touche, à l'entrée du Bourg, La halte de la Tour Blanche, proche de la Mairie, Le terminus de l'Isle, place Anatole Le Braz.

Pour le groupe, c'est la fin du périple et l'heure du pique-nique près de la grande plage...



La halte de l'Aubénière où subsiste un réservoir/château d'eau typique de l'architecture « Harel de la Noë », rectangulaire et agrémenté de briques rouges



Le patrimoine de Saint-Cast Le Guildo

ÉVOCATIONS ET ANECDOTES

L'espace d'une journée, cette petite ligne a connu une animation inhabituelle et a sans doute fait rêver les participants tout au long du tracé encore visible et devant les quelques vestiges conservés.

Pour rendre encore plus vivante cette évocation, un érudit castin, Jean Poulain a bien voulu nous apporter quelques anecdotes sur une ligne qui lui est chère. En voici quelques extraits :

À la gare de la Touche, la première chef de gare était en 1906, la grand-mère de Jean Poulain : Amélie Cocheril. À l'époque, la gare recevait parmi ses colis de nombreux fromages desti-

nés aux restaurateurs et aux estivants. Ce stockage particulier laissait dans la gare une forte empreinte olfactive qui a vite dégouté Madame Cocheril de ce mets.

La gare de la Touche, le 3 août 1944, a été bombardée depuis l'île de Cézembre lors des combats de la Libération de St-Malo.

La halte de la Tour Blanche se situait près de l'ancien « Moulin Duchesne » devenu tour « amer ». Cette Tour Blanche a ensuite été « prison municipale », essentiellement une cellule de dégrisement...

La gare de l'Isle était le terminus balnéaire. Elle comportait une plaque tournante et un dépôt de

locomotives.

Pendant la seconde guerre mondiale, les convois allemands de matériaux destinés à la construction des blockhaus empruntaient cette ligne et effectuaient souvent un arrêt technique dans les landes du Bois Bras. Une aubaine en ces temps de pénurie car nombre de sacs de ciment ont disparu à chaque stationnement...

POINTS DE REPÈRES DE LA LIGNE

- concepteur et constructeur : Louis Harel de la Noë (1852-1931), Ingénieur des Ponts et Chaussées
- longueur de la ligne : 18,600 km en voie unique et métrique (écartement d'un

mètre entre les rails)

- ouverture de la ligne pour les voyageurs : le 18 septembre 1906
- fermeture du tronçon Plancoët Matignon : le 15 février 1939 et de Matignon Saint-Cast : le 31 décembre 1948.
- les 11 stations : Plancoët – Saint-Lormel – Créhen Bourg – Le Guildo – La Grohendais – L'Aubénière – L'Hôpital – Matignon – La Touche Saint-Cast – La Tour Blanche – L'Isle Saint-Cast.
- le temps de parcours Plancoët/Saint-Cast était proche d'une heure (vitesse moyenne des trains de 20 km/h).

Maurice LORIENT
Commission Patrimoine

TOPONYMIE

Histoires de noms de rue

RUE SAINT JAGUEL :

La rue de Saint-Jaguel de Notre Dame du Guildo à l'intersection avec l'impasse de la Tisserie correspond à la route qui conduisait au village de Saint-Jaguel ; correspondant historiquement à un lieu majeur dans l'histoire du Guildo ; les moines y avaient fondé un prieuré dont subsistent certains vestiges ; Jagu est la forme bretonne de Jacut : Jagu uhel signifiant Jacut d'en haut : prieuré juché sur une falaise (par rapport à l'Abbaye mère de Landoar).

Sources : Pierre Amiot et Alain Stéphan

RUE DE LA CÔTE DE FERCOET :

dénomination souvent utilisée par les habitants de ce quartier, encore ce jour ; ce qui explique notre proposition.

4 hypothèses :

- Nom patronymique très répandu : Fercoet (d'origine picarde), Fercoq (retrouvé en Bretagne dans les départements du Finistère et des Côtes d'Armor) signifiant tueur de volailles?!

- Nom de lieu : Fercoet en latin et en breton signifiait bois fortifié ; cette route était proche de la voie romaine reliant le Guildo à la villa gallo romaine des Quatre-Vaux et pouvait en protéger l'accès.

- Fer et cot désignent des cépages de vin rouge ; le versant sud en pente douce pouvait être un terrain idéal pour la culture de la vigne que pratiquaient les moines de l'abbaye de saint Jacut : elle avait été importée par les Romains.

- Faire CO? expression gal-

lèse employée par les charretiers de sable ayant des difficultés à gravir la fameuse côte (faire quoi pour y arriver)

RUE DES QUATRE VAUX :

de Sainte Brigitte à la plage des Quatre Vaux : historiquement et géographiquement : quatre "vals" y serpentent ; le moulin 'le camping la plage des Quatre Vaux sont situés dans cette zone

La Commission Patrimoine



Les INFOS de l'Office de tourisme : www.saintcastleguildo.com

TOURISME INFOS JUILLET – AOÛT 2010

Couleurs de Bretagne, nouveaux outils du web, idées de sortie pour cet été, horaires d'ouverture de notre Office de Tourisme, Cap Armor, rendez-vous en septembre... Découvrez toutes nos infos !

COULEURS DE BRETAGNE : RETOUR SUR LE CONCOURS DU 29 MAI DERNIER

Pour la 4^e année consécutive, Saint-Cast-le Guildo accueillait le concours de peinture itinérant « Couleurs de Bretagne », le samedi 29 mai.

Organisé par une association basée à BADEN (56), le concours a pour but de promouvoir le patrimoine de la commune qui l'accueille. Les participants doivent peindre sur le motif et dans la journée, le sujet de leur choix, pourvu qu'il s'agisse d'un élément du patrimoine naturel ou bâti de la commune. Le soir même, les lauréats sont désignés par un jury, qui était composé de M^{me} BRIENT, Adjointe au Maire, également élue au Crédit Mutuel, partenaire de

l'événement, M^{me} COHAS, Présidente de l'Atelier Arts Plastiques, M^{me} MONTELS, artiste peintre, Monsieur GIRARD, Adjoint au Maire et son épouse, et Emilie GAUTREAU, Directrice de l'Office de Tourisme.

Pour la 1^{re} année, l'inscription au concours et l'exposition des œuvres se déroulaient à la Villa Le Clos, Centre d'hébergement situé dans un parc arboré aménagé qui se prêtait bien à la peinture.

42 artistes se sont inscrits, soit quasiment la moitié moins par rapport à l'an dernier, mais c'est un nombre correct compte tenu de la météo, particulièrement maussade. Une dizaine d'enfants de 4 à 16 ans ont également participé. Au final, 15 lauréats dans différentes catégories ont remporté un prix. Leurs œuvres seront exposées tout l'été à l'office de tourisme.

Plusieurs artistes ont choisi la Villa le Clos comme sujet. Autres sujets prisés par les participants : l'église, la liaison piétonne, le boulevard de la mer/la grande plage, le port du Guildo.

NOUVEAU : L'OFFICE DE TOURISME INVESTIT LES OUTILS DU WEB 2.0.

Le web 2.0 désigne une étape de l'évolution d'Internet : alors que le web 1.0 utilisait du contenu mis en ligne par les éditeurs de sites internet, le web 2.0 met l'internaute au centre du web. Il se caractérise par le partage de contenu (texte, photos, vidéos...) et l'interaction entre les internautes.

Quelques constats sur l'évolution des comportements des touristes nous ont amenés à mener une réflexion sur notre communication par Internet :

- 1 français sur 2 prépare ses séjours sur internet
- 1 français sur 3 réserve tardivement (ex : 34 % des français réservent leur week-end moins de 15 jours à l'avance)
- 1 français sur 2 utilise les services de l'Office de Tourisme

Dans ce contexte, nous avons investi dans les nouveaux outils qui permettent de se rapprocher de la clientèle touristique et de mieux vous informer.

REJOIGNEZ NOUS SUR LA



1 français sur 2 prépare ses séjours sur internet

PAGE FACEBOOK DE L'OFFICE DE TOURISME !

(« Tourisme à Saint-Cast-le Guildo ») et partagez vos souvenirs de vacances, vos photos et vidéos, etc. Suivez l'actualité de la station au jour le jour.

IDÉE DE SORTIE POUR CET ÉTÉ :

EXCURSIONS EN MER AU DÉPART DU PORT DE SAINT-CAST AVEC LA COMPAGNIE CORSAIRE À Bord de la vedette « Étoile des Iles » (98 passagers)

SAINT-CAST/CAP FREHEL & FORT LA LATTE

Croisière commentée d'1h20 jusqu'au pied des falaises du cap.

Chaque lundi, mercredi et vendredi de juillet et août (sauf ven. 13/08 remplacé par jeu. 12/08)

Horaires variables selon

Erratum :

La rédaction présente ses excuses aux lecteurs pour l'erreur malencontreuse qui a rendu inintelligible l'introduction de l'article sur l'Office de Tourisme du Bulletin du mois de Mai.



INFOS Office de tourisme

marées.

Tarif: 18€ adultes, 11€ enfants de 2 à 17 ans

SAINT-CAST/SAINT-MALO
Passez une journée dans la Cité Corsaire, sans embouteillages ni problèmes de parking!

Traversée 45 minutes Départ de Saint-Cast vers 9h/10h, retour 17h/19h (variable selon marées)

Tarif: 24,50 € adultes, 15 € enfants de 2 à 17 ans

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS A L'OFFICE DE TOURISME :
02 96 41 81 52)

ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

Les conseillers en séjours de l'Office de Tourisme auront plaisir à vous accueillir tous les jours en juillet et août de 9h à 19h du lundi au samedi et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et 15h à 18h 30

CAP ARMOR

N'oubliez pas CAP ARMOR qui vous propose des activités sportives et culturelles à moindre coût pour petits (à partir de 10 ans) et grands... (au-delà de 10 ans!)

QUELQUES RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE

Le week-end des 18 & 19 septembre 2010 sera riche en animations, avec l'AMERICAST'CUP (Match Race international), organisée par le Centre nautique, le 2^e RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS à la salle Abbé Lebreton et LE SALON DE L'ARTISANAT ET DES SAVOIR-FAIRE organisés par l'Office de Tourisme et le Comité des Fêtes.

À bientôt à Saint-Cast-le Guildo !

Le Président,
Jean-Pierre VALES
La Directrice
Emilie GAUTREAU



©Office du Tourisme de Saint-Cast Le Guildo

En septembre 2010 aura lieu le deuxième RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES ANCIENS à la salle Abbé Lebreton

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS SONT TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE ...

Dans le cadre des comités de quartiers qui ont été mis en place fin 2008, des correspondants volontaires ont été nommés afin d'être à l'écoute des habitants de leurs quartiers et de recueillir leurs souhaits et idées afin de les transmettre ensuite à la mairie. La liste de ces référents est rappelée ci-dessous. N'hésitez pas à les contacter si vous avez des remarques à faire. Bien évidemment, comme Jean Fernandez l'a précisé au cours de chacune des réunions de quartiers, tout ne sera pas ou ne pourra pas être réalisé, pour des raisons budgétaires notamment mais une réponse sera apportée à chaque question dans la mesure du possible. Sachez enfin qu'au cours de ces dernières semaines, Catherine Coulibaly, responsable notamment de l'environnement et interlocutrice auprès de la communauté de communes, et moi-même, avons visité chaque quartier en compagnie des correspondants afin de cibler les priorités. Une 1^{ère} liste de travaux à effectuer a été transmise aux services techniques, une seconde le sera prochainement. Certains ont déjà été réalisés, d'autres suivront.

Je profite de cette occasion pour faire quelques petits rappels. Tout d'abord, les employés municipaux ne peuvent pas tout faire et être partout. Bien évidemment, l'idéal serait de satisfaire toute la population mais il ne faut pas oublier que notre commune est très étendue. De plus, certains avis sont partagés ou franchement contradictoires. Il y aura donc forcément des satisfaites comme des mécontents mais nous devons avant tout veiller à l'intérêt collectif au détriment parfois de la satisfaction personnelle. Enfin, chacun peut participer à l'effort collectif pour le bien-être de tous. Par exemple, enlever l'herbe qui commence à pousser sur le trottoir devant sa maison avant qu'elle soit envahissante, veiller au tri sélectif ou encore tout simplement respecter les limitations de vitesse (plainte exprimée unanimement dans tous les quartiers), sont tout simplement des actes responsables qui ne peuvent être qu'appréciés de tous. Par avance merci !

Armelle KERROMES - Adjointe au Maire

LISTE DES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS :

Quartiers	Nom des référents	Téléphone
1: Bourg du Guildo	Ange Hamoniaux	02 96 41 20 35
	Roger Bayle	02 96 41 20 93
	Jacqueline Blanchet	06 83 33 22 19
	Chantal Renouard	02 96 41 10 96
2: La Croix aux Merles, St-Jaguel, ...	Gaston Pilard	02 96 41 20 08
	Jacqueline Renault	02 96 41 14 02
	Claude Coroller	02 96 41 06 34
3: La Rocheven, La Ville Eon, La Ville Auvay	Jean Paul Férouelle	02 96 41 69 96
	Annie Bourdais	02 96 41 65 75
	Maurice Lorient	02 96 41 01 35
4: La Cour, Haute Lande, la Garde, ...	Marcel Collard	02 96 41 91 69
	Michel Blanchin	02 96 41 94 56
	Jean Bauche	02 96 81 03 31
5: Les Mielles, l'Esrot, ...	Jean-Pierre Pinson	02 96 41 76 24
	Eric Rivalain	02 96 41 77 71
6: L'Isle, le Port, la Fresnaye, ...	Martine Vallois	02 96 41 95 89
	Philippe Duval	02 96 41 92 07



INFOS SPORTIVES

VOLLEY-BALL

**FINALES COUPE DE FRANCE « BENJAMINS »
À NOYELLES S/LENS LES 22-23-24 MAI 2010**

"Techniquement nous étions au même niveau que la plupart des grosses pointures (Cannes – Poitiers – Cagnes, etc..), la seule différence est que ces équipes du haut de tableau ont au moins un attaquant de grande taille (entre 1,75 et 1,85 m). En résumé, nous sommes un peu déçus de ne pas se qualifier dans les 6 à l'issue de cette 1^{re} journée (il faut savoir que la seconde place du groupe s'est jouée 2 points!) mais nous avons beaucoup appris lors des Finales et cela restera un moment inoubliable pour les Jeunes, l'encadrement et les Parents-Supporters. Une bonne organisation, un temps super et donc un week-end volley de très haut niveau"

Pierrick HAMON.

ESTIVALES DE VOLLEY

Du 22 au 25 juillet 2010, la Grande Plage de Saint-Cast-le-Guildo sera en fête avec la tenue du plus grand rassemblement européen de volley de plage : Les Estivales de Volley des Côtes d'Armor.



La station vit au rythme des matchs et des animations le jour comme la nuit, pendant ces quatre jours. Une ambiance incroyable, une

joyeuse alliance entre la pratique en amateur et le professionnalisme, mais aussi entre le sport et la fête.

Infos: Tél.: 02 96 61 98 57 www.estivalesdevolley.fr

ÉCOLE DE RUGBY

L'École de Rugby de MATIGNON accueille vos enfants de 7 à 15 ans, garçons ou filles, 2 fois par semaine en période scolaire.

Nous sommes passionnés de Rugby, diplômés ou en cours de formation. Nous vous proposons un encadrement sécurisant grâce aux règles de base de ce sport: la discipline, le respect de l'autre, la solidarité... Notre volonté est de voir votre enfant évoluer, s'épanouir et se faire plaisir dans une équipe où chacun a sa place. N'hésitez pas à nous contacter pour quelques entraînements de découverte même si chacun sait qu'essayer ce sport, c'est l'adopter!!!

Les éducateurs : Gilles PHILOUZE, Pierre-Marie MOULLEC, Nicolas WARME, Gilles MAYAUX
Tel : 06.03.96.00.38 - Mail : gilles.philouze@wanadoo.fr

NATATION : Championne !

**Lina Hubert 2 fois Championne Départementale !
et 1 record de 1994 battu de 5 secondes !**



Dimanche 20 juin, à la piscine de LAMBALLE, Mademoiselle Lina HUBERT, du Club de Natation de SAINT CAST LE GUILDO a obtenu deux titres de Championnat Départemental - aux 200 mètres 4 nages - et aux 50 mètres papillon

De plus elle a pulvérisé le record de 50 mètres nage libre, datant de 1994, de 5 secondes, soit 33,42 secondes! Elle a également battu le record départemental du 50 m papillon en

39"92 le 29/11/2009 à DINAN, record qui datait de 1991.

Félicitations à la Record-Woman !

TOURNOI DE FOOT

Les 5 et 6 juin à SAINT-CAST LE GUILDO

Rebaptisée récemment, l'Association Foot Émeraude Jeunes a encore cette année accueillie plus de 700 jeunes pour son tournoi annuel au Stade des Mielles.

Sous une météo, cette année clémente, chacun a pu se féliciter du climat sportif et de la haute tenue de la compétition, un exemple dont tout le mérite revient aux bénévoles de l'Association et une juste récompense du travail effectué tout au long de l'année.

Yves HERVE - Adjoint aux sports

VÉLO CLUB

**Félicitations à Guillaume BEDFERT et Léo HUBERT
tous deux licenciés au Vélo Club d'EVRON.**



Les deux coureurs ont participé le 9 Mai dernier à une épreuve de la Coupe de France à PERNES LES FONTAINES dans le Vaucluse (sous des trombes d'eau !). Parmi les coureurs qui participaient à cette compétition, il y avait le champion de France et les équipes nationales de Belgique et de Suisse.

Le résultat de cette première épreuve : une place de 137^e pour Guillaume BEDFERT et 107^e pour Léo HUBERT

Retrouvez des infos sur les coureurs sur le blog : <http://vcevron.skyrock.com/> et sur Google

OLIVIER BEDFERT RUE DE LA HAUTE LANDE 22380 SAINT CAST



INFOS PRATIQUES

UN PEU DE CIVISME... Rappel

LE BRUIT

(arrêté préfectoral du 27 février 1990)

Article 4

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils occasionnant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels les tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Article 5

Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

LES FEUX DE JARDIN

Ils sont interdits par l'arrêté municipal du 26 mai 1992, entre le 1^{er} avril et le 30 septembre.

LES DÉCHETS DE JARDIN

Nous rappelons l'interdiction de déposer les déchets de jardin dans les containers à ordures ménagères ainsi que les dépôts sauvages.

Ce dernier cas est passible d'une contravention de 5^e classe (de 1500 € à 2000 €).

ÉLAGAGE DES ARBRES

En bordure des voies de circulation, les riverains doivent élaguer leurs arbres pour éviter que des branches surplombent la chaussée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE MATIGNON

Du 1^{er} avril au 30 juin
Le lundi de 14h à 18h
Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Juillet et Août
Du lundi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h



ZONE DE BAIN SURVEILLÉE

- Une zone de baignade surveillée est balisée par deux mâts de couleur bleue situés l'un à 200 m à gauche du Poste de Secours, l'autre au Poste. Cette surveillance s'effectue de 10 à 12h30 et de 14 à 19 heures. Autre navigation à voile ou à moteur n'est tolérée dans cette zone.

- Un mât de signalisation informe le public :

- Drapeau Vert : baignade autorisée
- Drapeau Orange : baignade dangereuse surveillée
- Drapeau rouge : baignade interdite
- absence de drapeau au mât : baignade non surveillée

JEUX DANGEREUX ET CERFS VOLANTS

- Sur l'ensemble des plages de la station, le vol des cerfs volants est interdit en permanence entre 10 et 18 heures, ainsi qu'à marée haute.
- les transistors sont interdits
- les jeux dangereux, les jets de pierres, les pétards sont interdits sur les plages.

PRATIQUES MUSICALES :

Atelier des Pratiques Musicales Intercommunal :

Les préinscriptions pour les nouveaux élèves sont lancées. Des permanences seront assurées dans les communes aux dates et horaires suivants. Elles ne concernent que les nouveaux élèves, des dossiers de réinscriptions seront envoyés aux élèves connus souhaitant se réinscrire.

Nouveaux tarifs : Parcours complet enfant : 280 €, Parcours complet adulte : 400 €, Atelier seul enfant : 160 €, Atelier seul adulte : 210 €, Eveil musical (3-6 ans) : 80 €, Choeur enfant : 45 €

Nouveautés :

- Mise en place d'un parcours découverte pour les enfants de 5 à 7 ans. Dans la continuité de l'éveil musical, il s'agit de proposer aux enfants une découverte de 3 à 4 instruments tels que le violon, le violoncelle ou la flûte traversière, à travers l'initiation au geste musical, à l'écoute et à l'expérimentation des timbres propres à chaque instrument.
- Ouverture d'une classe de violoncelle.

Renseignements et préinscriptions : 02 96 41 26 90
musique.cdc.matignon@orange.fr

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer à la Communauté de Communes.
Emmanuelle PAYS



INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT DES EAUX DE BAINNADE

Participez au recensement des eaux de baignade du 1er Juillet au 30 Septembre 2010 pour la saison balnéaire 2010

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 Décembre 2006, a modifié le code de la santé publique et a confié aux communes la réalisation du recensement des eaux de baignade. En effet, une nouvelle directive de l'Union Européenne sur la qualité des eaux de baignade demande à tous les Etats membres d'établir une liste des eaux de baignade avant chaque saison balnéaire. Ces eaux de baignade font l'objet d'un suivi sanitaire notamment visant à surveiller la qualité des eaux.

Dans le cadre de ce recensement, la participation du public est demandée. Si vous souhaitez formuler des suggestions et observations sur les lieux de baignade à retenir ou à améliorer pour la saison balnéaire 2010, il vous est proposé d'inscrire vos remarques sur les registres mis à votre disposition à l'Hôtel de Ville de Saint-Cast et à la Mairie annexe du Guildo du 1er Juillet au 30 Septembre 2010.

Vous pouvez également exprimer votre avis à l'adresse suivante : mairie@saintcastleguildo.fr

Toute personne qui procède à l'aménagement d'une baignade, publique ou privée à usage collectif, doit en faire, avant l'ouverture, la déclaration à la Mairie du lieu de son implantation. Cette déclaration, accompagnée d'un dossier justificatif, comporte l'engagement que l'aménagement de la baignade satisfait aux normes d'hygiène et de sécurité fixées par les décrets mentionnés aux articles L 1332-7 et L 1332-8.

Les personnes concernées doivent se faire connaître en Mairie avant le 30 Novembre 2010

Affichage effectué sur les sites suivants :

- Hôtel de Ville de Saint-Cast, Mairie annexe du Guildo, Office du Tourisme, Site Internet, Plage de la Fosse, Plage de la Fresnaye, Plage de la Pissote, Plage de la Mare, Grande Plage, Plage de Pen Guen, Plage des Quatre Vaulx

LISTE DES SITES DE BAINNADE EXISTANT EN 2009:

• Plage de la Fosse, Plage de la Fresnaye, Plage de la Pissote, Plage de la Mare, Grande Plage, Plage de Pen Guen, Plage des 4 Vaulx

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Mairie : 02.96.41.80.18 - Fax : 02.96.41.98.08

Mairie Annexe du Guildo : 02.96.41.07.07

DONS DU SANG

EN JUILLET ET AOUT DANS NOTRE REGION.

Donneurs de sang bénévoles, Simplement humains



• A St-Cast Le Guildo : Salle Abbé Lebreton, le 19 juillet 2010, de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 18h30.

• A St-Cast Le Guildo : Salle Abbé Lebreton, le 06 août 2010, de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 18h30.

« Les malades ne prennent pas de vacances »

Le don du sang, c'est une réserve collective. Tout le monde peut en avoir besoin. Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans peut être donneur ; ce don est indolore et sans risque, le dispositif de prélèvement étant à usage unique. Ne pas se présenter à jeun.

L'association pour le don de sang bénévole du canton de Matignon, fait appel à ceux qui n'ont pas donné depuis longtemps, ou qui n'ont pas encore fait ce geste de solidarité. Cet acte demeure vital et irremplaçable. Relayez cette information dès aujourd'hui à votre entourage.

Pour un premier don, un document d'identité vous sera demandé. En vacances, on compte sur vous! D'avance, Merci !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

FECODEC COTES D'ARMOR :

CAMPAGNE DE LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN - 2010

La lutte s'organise à l'automne avant la formation du nid. Il existe une lutte biologique avec des spécialités à base de *Bacillus Thuringiensis* respectueuses de l'environnement. La FECODEC propose ce service pour les communes ou des particuliers. Toutefois avant toute intervention, un bulletin d'inscription, à retirer en Mairie, pour un traitement, doit être dûment rempli et être adressé avant le 15 septembre 2010.

Les interventions seront réalisées par la filiale régionale PROXALYS agréée par la FECODEC.

TARIFS 2010

Nombre d'arbres à traiter :

De 1 à 5 pins (85.88€), de 6 à 10 pins (100.00€), de 11 à 15 pins (132.94€), de 16 à 20 pins (160.00€), de 21 à 30 pins (184.70€), de 31 à 40 pins (208.23€), de 41 à 50 pins (228.23€).



INFOS PRATIQUES

CONFÉRENCE : « LES ENJEUX DU LITTORAL »

**Le 25 août à 20h30 salle Abbé LEBRETON
« Les Mielles » à SAINT-CAST LE GUILDO .**

- Animée par Yves LEBAHY Professeur agrégé de Géographie, Responsable du Master professionnel à l'Université de Bretagne Sud à LORIENT, Président de l'association « Géographe de Bretagne », Auteur et Co-auteur de nombreux ouvrages sur le littoral, avec la participation de François LANG Conseiller Technique volet Maritime et Littoral à l'association « Coeur Emeraude ».
- Organisée par « D2E » Association locale pour la promotion du Développement Durable, de l'Environnement et de l'Ecologie.

Renseignements : tel : 0686350841
E-mail : d2e.sclg@orange.fr

DÉCLARATION EN MAIRIE DES MEUBLÉS DE TOURISME

Une OBLIGATION CIVIQUE

En application des articles L324-1-1 et D 324-1-1 du code de tourisme, tout loueur de meublé de tourisme exerçant cette activité au 27 Décembre 2009 est tenu de le déclarer en Mairie pour le 30 Juin 2010. Pour faire cette déclaration, vous devez remplir un formulaire CERFA disponible en Mairie (Accueil), cette obligation permettra sur votre commune de mieux cerner l'activité d'accueil chez l'habitant et répondre encore mieux aux besoins des touristes qui souhaitent séjourner dans notre commune.

Yves HERVE - Adjoint au Maire

NOUVEAU A SAINT CAST JOINTS SUR PLAQUES DE PLÂTRE

J.S.P FREITAS Jean-Christophe
Z.A des Hautes Landes
22380 SAINT CAST LE GUILDO
06.74.06.58.20

Réalisation de joints sur plaques de plâtre
ouvert du lundi au samedi

ANIMATION JEUNESSE :

Programme d'activités Été 2010 :

- Stage Aviron du 12 au 16 juillet 2010.
A partir de 8 ans. Coût 40 €.
- Semaine multi activités du 19 au 22 juillet 2010.
A partir de 8 ans. Coût 25 €.
- Stage de char à voile du 19 au 23 juillet 2010.
A partir de 8 ans. Coût 35 €.
- Stage de grimpe dans les arbres du 9 au 12 août 2010.
A partir de 8 ans. Coût 40 €.
- Stage de VTT du 23 au 25 août 2010.
A partir de 10 ans. Coût 35 €.

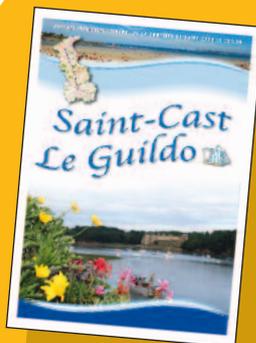
Renseignements et inscriptions

Communauté de Communes du Pays de Matignon - Rue
du Chemin Vert - BP 26 - 22550 MATIGNON
Tél : 02.96.41.15.11

Mercredi 11 août 2010 à 20h30

CONFÉRENCE SUR LA NUTRITION

Quels sont les aliments pour une bonne santé ? Nutrition et présentation des maladies chroniques présentée par le Professeur Fabrice BONNET Chef de Service endocrinologie, diabétologie et nutrition au CHU de RENNES organisée par Marie-Noëlle BRIENT, Adjointe au Maire



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal de septembre est

**LE LUNDI
16 AOÛT 2010**

à l'adresse suivante :

mairie@saintcastleguildo.fr



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

BRIDGE CLUB DE SAINT-CAST LE GUILDO

Dans une ambiance conviviale, tournois amicaux sans enjeux de points ou de prix, tous les mercredis et samedis du 16 juin au 15 septembre, salle Penhièvre à partir de 14 h.

Contact: Lise BOIS
02.96.41.84.36

Présidente du Club

ACTION CONTRE LA FAIM

**Création d'une délégation
dans les Côtes d'Armor**



Action Contre la Faim, Association apolitique et non-confessionnelle fondée en 1979, présente dans une quarantaine de pays, intervient dans des situations d'urgence puis aide les populations les plus démunies à retrouver leur autonomie alimentaire.

Une délégation, créée cette année dans les côtes d'Armor, met en place, en lien avec le siège parisien, les opérations de sensibilisation et de collecte auprès du grand public.

Michèle, bénévole, A.C.F à Saint-Cast, recherche des bénévoles de tout âge pour s'investir au sein de la délégation.

En vue d'une réunion d'information, début septem-

bre, veuillez vous faire connaître en Mairie.

L'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

**Horaires d'ouverture du
7 juillet au 28 août 2010**

**Lundi, Mercredi, Jeudi,
vendredi 17 à 19 h**
Samedi 10 à 12 h

Deux événements marquants cet été:

• LE JEUDI 29 JUILLET à 20h30 SALLE BEC ROND: Une conférence de Monsieur Gérard Mondolfo **LES MARÉES, LEURS CAUSES, LEURS CONSÉQUENCES**

• LE JEUDI 12 AOÛT à 18 h SALLE PENTHIEVRE: Fabienne Juhel viendra nous entretenir de son œuvre et dédicacer ses livres. Fabienne JUHEL a reçu le prix "ÉTONNANTS VOYAGEURS OUEST FRANCE 2009, pour son roman "A L'ANGLE DU RENARD".

Elle est aussi l'auteur de LA VERTICALE DE LA LUNE (2005), LES BOIS DORMANTS 2007, DAMNED! COOP BREIZH 2010

Cet été, vous trouverez à la bibliothèque les dernières nouveautés. Nos choix se fixent souvent sur les meilleures ventes de l'année, plus quelques ouvrages recommandés dans le bulletin de notre association.

Le rayon jeunesse par l'augmentation de sa surface est

rendu plus attractif. Cette année encore, le choix des jeunes castins pour le prix "LIVRENTETE" a été celui de tous les enfants avec « VÉRITÉ, VÉRITÉ CHÉRIE » de V ZENATTI.

En attendant de vous rencontrer pour des vacances pleines de bonnes lectures! **Salle Penhièvre - 9, place de la Libération (près de la poste) Saint-Cast**

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE SAINT-CAST- PEN GUEN

L'école de Golf regroupe une quarantaine d'élèves dont le plus jeune a tout juste 7 ans.

Soutenue par la ville de Saint Cast-Le Guildo, notre école est la 3^e de Bretagne de par ses résultats, et la seule du département figurant au Mérite National.

Mini-tour 22

(challenge entre 9 clubs du département): après 5 tours, notre équipe est en tête avec une confortable avance, et semble bien partie pour conserver son titre

Résultats des championnats départementaux:

Filles < 13 ans: 1^{re} = Amy Lambert, Benjamines: 1^{re} = Eléonore Bouchonneau, Minimes: 1^{re} = Claire Guezencoc, 2^e = Lena Croizard, Garçons < 13 ans: 3^e = Baptiste Guezencoc, 10^e = Arzhel Voyer, 11^e = Théophile Laurent, 13^e = Valentin Dupuy,

Benjamins: 3^e = Julien Chenu, 6^e = Félix Gouniot, Minimes: 2^e = Florian Voyer, 4^e = Léonard Legrand

Résultats des championnats de Bretagne:

Filles < 13 ans: 3^e = Amy Lambert, Benjamines: 4^e = Eléonore Bouchonneau, Minimes: 2^e = Claire Guezencoc, 7^e = Lena Croizard, Garçons < 13 ans: 9^e = Baptiste Guezencoc, Benjamins: 17^e = Julien Chenu, Minimes: 3^e = Florian Voyer, 11^e = Léonard Legrand

Grâce à ces résultats, 6 jeunes de l'école de golf ont été qualifiés pour le championnat interrégional (Bretagne/Ouest Normandie/Pays de Loire) qui a eu lieu du 6 au 8 juillet.

En sus de l'école de golf, l'Association sportive du golf a créé depuis 3 ans une filière « pré-haut niveau » de façon à entraîner nos meilleurs espoirs.

Toute l'année, le golf organise au moins une compétition hebdomadaire. Entre juin et septembre, plusieurs compétitions sont organisées chaque semaine, regroupant jusqu'à plus de 100 joueurs et joueuses, concourant ainsi à l'animation touristique et sportive de la station.

La finale de la Golf'Armoricaine 211 devrait être organisée sur notre golf au mois



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

de mai.
La Golf'Armoricaïne se déroule sur les 10 golfs du département répartis en 3 poules: Côte de Granit Rose, Baie de St Briec, et Côte d'Emeraude. Cette compétition regroupe de très nombreux joueurs et joueuses locaux et extérieurs. L'édition 2010 a attiré

310 joueurs durant 4 jours dont plus de 65 % d'extérieurs Bretagne.

Le Président de l'A. S Daniel MEHOUAS

route du Golf - 22380
SAINT-CAST-LE GUIDO
Tél.: 02 96 41 91 20

PUCES DES COUTURIERES...

La 1^{re} édition des Pucés des couturières ouvertes aux particuliers a eu lieu le dimanche 23 mai, jour de la Pentecôte Pace Anatole Le Braz sous un soleil radieux. Succès pour cette nouvelle expérience organisée par le Comité des Fêtes et les

Petits Points Castins. Sur le mode des vide-greniers les exposantes et les visiteurs ont pu partager leur passion du fil (broderie, tricot, couture, patchwork). Le rendez-vous 2011 est déjà pris

La Présidente:
Annie Leblanc

RENSEIGNEMENTS UTILES

HOTEL DE VILLE DE ST-CAST LE GUILDO

Horaires d'ouverture:
Lundi: 8 h-12 h et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi: 8 h-12 h
et 14 h-17 h.

- Place de l'Hôtel de Ville:
02.96.41.80.18
- Fax: 02.96.41.98.08
- Mairie annexe
du GUILD0:
02 96.41.07.07
- Fax: 02.96.41.29.20

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

« Bois Bras »: 02 96.41.71.55

PISCINE Rue de la Bataille:
02 96.41.87.05

OFFICE DU TOURISME
Place du Général de Gaulle:
02 96.41.81.52

INTERCOMMUNALITE

- Maison des Associations
Maignon: 02 96.41.15.11
- Fax: 02 96.41.15.14
- Services techniques:
02.96.41.21.70
- Déchetterie: 02.96.41.12.63

POMPIERS: 18

- Poste de secours Grande
Plage.: 02 96.41.88.88

GENDARMERIE

- Maignon: 17
- St Cast, Place du Général
De Gaulle en saison:
02 96.41.73.27

LA POSTE

- St Cast 2, rue de la Colonne:
02 96.41.81.80
- Agence Postale (Mairie
Annexe): 02 96.41.07.07

S.N.S.M. La Capitainerie:
02 96.41.76.61

BUREAU DU PORT
02 96.81.04.43

CENTRE DES QUATRE VAUX
02 96.41.04.61
Association LES MOUETTES:
02.96.41.25.20

OUEST-FRANCE

M^{lle} GAULTIER Cécile:
06.48.19.96.25 - 06.84.05.49.89

PETIT BLEU

M. BRIEND Georges:
02.96.50.40.03

LE TELEGRAMME

M^{lle} POLICE Vanessa:
06.85.81.40.01

PAROISSE Presbytère
de St-Cast.: 02.96.41.81.08

MEDECINS

- Dr TUAL, rue Jacques
Cartier: 02 96.41.82.10
- Dr ALLAIN 2, rue Chateau-
briand. 02.96.41.09.01

INFIRMIERES

- M^{me} LATASTE, rue de l'Hilda
02 96.41.96.06
- M^{me} ALLOUET & Melle
BRYONE Sandrine - La
Baillie: 02.96.41.77.92
- M^{lles} POUSSIER & BOLZER
1, rue Anne de Bretagne:
02.96.41.67.97

PHARMACIE

- BLANCHET, rue J. Cartier.:
02 96.41.80.69
- CHARRUEY N-Dame du
Guildo: 02.96.41.17.26

PEDICURE - PODOLOGUE

- M^{me} BERTOLOTTI Florence:
02.96.41.11.02

KINÉSITHÉRAPEUTE:

- Cabinet rue de l'Hilda:
M. LAURENT Philippe
et M. LEBRET Matthieu
02.96.41.76.27
- M^{me} DUPUY Sophie, 30 Bd de
Penthièvre: 02.96.81.04.46

DENTISTES:

- M. et M^{me} SIMON Rés. Le
Surcouf, 30, Bd de la Vieux-
ville: 02 96.41.81.25

- M. LAPLANCHE
Rue J. Cartier: 02 96.41.81.16

AMBULANCES CASTINES - TAXIS

- M. BODIN Jean-Luc, Rue des
Rochettes: 02.96.41.72.72

CAMPINGS DE SAINT-CAST LE GUILD0

- LES BLES D'OR: 02.96.41.99.93
- CHATEAU DE GALINEE:
02.96.41.10.56
- LE CHÂTELET: 02.96.41.96.33
- LES MIELLES: 02 96.41.87.60
- LA CRIQUE: 02 96.41.89.19
- QUATRE VAUX (le Guildo).
02.96.41.29.75
- LE CLOS TRANQUILLE
(Guildo): 02.96.41.29.72
- LA FERME PEN-GUEN:
02.96.41.92.18
- LA FONTAINE: 02.96.41.95.64
- LA BAIE: 02.96.41.82.67

VILLAGE VACANCES FAMILLES

- Plage de la Mare:
02.96.41.87.28

SERVICE EDF PLANCOET

- 08.10.73.16.46

CENTRE VÉTÉRINAIRE

- Dr MAYAUX, PI Rioust
des Villes Audrains
MATIGNON:
02 96.41.22.05

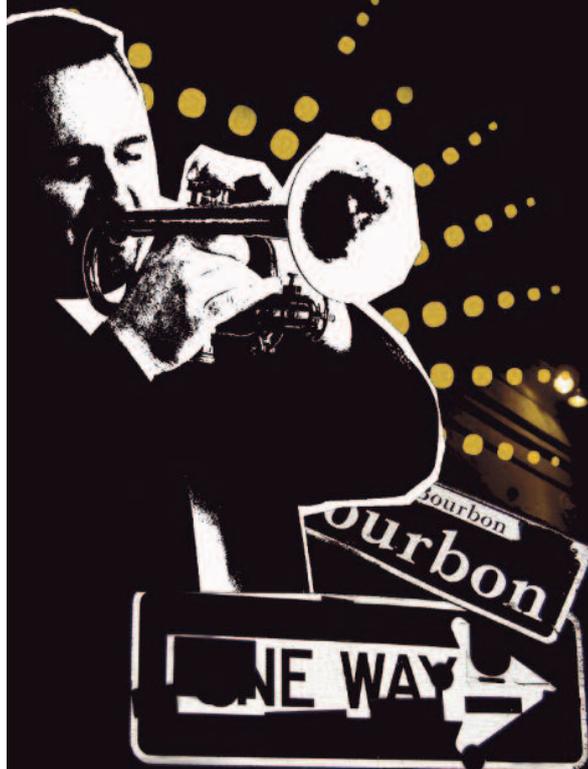


Évènements

Saint-Cast le Guildo

2^{ème} Edition du Festival

UN AIR DE **JAZZ** du 24 juillet au 09 août 2010



24 juillet à 21h00

CONCERT GRATUIT
LES REPRIS DE JUSTESSE



Gradins du BEACH-VOLLEY - Boulevard de la mer

02 août à 21h00

CONCERT PAYANT : 6 €
LES BE-BOP STOMPERS



Chapiteau Abbé LEBRETON
Rue de Brie

09 août à 21h00

CONCERT PAYANT : 6 €
THE NEW SISTERS



Chapiteau Abbé LEBRETON
Rue de Brie

RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS

OFFICE DU TOURISME 02 96 41 81 52
www.saintcastleguildo.com



ORGANISATION

Compagnie Jazz
Comité des fêtes
Saint-Cast le Guildo

SAMEDI 31 JUILLET

**SOIRÉE
DANSANTE
FEU DE JOIE ET
FEU D'ARTIFICE**

à partir de 19h
plage des 4 vaulx.
Moules frites
galettes saucisses

ENTRÉE GRATUITE
Organisé par La
SOCIÉTÉ DE CHASSE
DU GUILDO

8 AOÛT 2010
VIDE-GRENIERS

Organisé par
l'OGEC de l'école
du Sacré-cœur
Rue de Brie et
place du Marché

Réservation au
02.96.41.22.98 ou
au 02.96.41.82.76



**RÉUNION
PUBLIQUE DE
PRÉSENTATION
DU PADD (Projet
d'Aménagement
et de Développe-
ment Durable)**

Mercredi 4 août 2010 à
partir de 19h30
Salle Abbé Lebreton